

Participants :

Pierre Tresmontan, Pierre Barlerin, Nathalie Besançon-Pouget, Michèle Courbier Simone Crouzette, Christian Fabrègues, Marc Géraudie, Jean-Michel Jacquet, Yvette Lavaud, Georges Mazeaud, Marc Pliot, Christine Pouget, Cathy Villatoux, Jean Michel Leyris, François Truffier.

*Danièle Bernard, pouvoir à Michèle Courbier
Alain Varin, pouvoir à Pierre Barlerin
Jean Michel Jacquet, pouvoir à Nathalie Besançon Pouget
Valérie Bordes, pouvoir à Yvette Lavaud*

Excusés : *Cathie Jan*

Secrétaire de séance : *Yvette Lavaud*

Ordre du jour :

1. Approbation du Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal du 25/02/2011
2. Approbation des comptes de gestion et compte administratifs 2010
3. Budgets primitifs 2011
4. Classement des voies communales et répertoires des chemins ruraux
5. Choix prestataire achat nacelle
6. Aménagement salle informatique Automne Seilhacois
7. Demande stationnement supplémentaire Géraudie
8. Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité pour 2011
9. Choix prestataire achat de véhicules et d'équipements spécifiques pour la voirie
10. Dénomination lieux publics, rues, routes et impasses
11. Avenant n°1 élargissement et renforcement de la voie communale de Serre
12. Vente de terrain au Puy Pinson
13. Cotisation instance de coordination gérontologique du canton de Seilhac
14. Révision loyer logement perception
15. Enfouissement des réseaux de télécommunication programme 2011 Avenue de la gare
16. Questions diverses

1 Approbation du Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal du 25/02/2011

Pierre Barlerin au nom d'Alain Varin demande qu'une modification soit apportée au compte rendu

Alinéa 15 : remplacer « A. Varin étaye en indiquant que lors de fortes pluies l'eau remonte dans les nouveaux locaux de la gendarmerie » par « ...l'eau fait déborder les regards sur le parking devant la gendarmerie »

Approuvé à l'unanimité

2 Approbation des comptes de gestion et compte administratifs 2010

C.A. ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement : 88 840.60 €

Recettes de fonctionnement : 121 327.84 €

Résultat = 32 487.24 €.

Dépenses d'investissement : 1 479 874.74 €

Recettes d'investissement (de l'exercice) : 1 477 590.50 €

Résultat : - 2 284.24 €

Restes à réaliser : Dépenses : 62 435.07 € Recettes : 223 900.00 €

Approuvé à l'unanimité

C.A. ALSH

M. le Maire donne la parole au percepteur Mr Brachet qui présente les chiffres 2010 qui font apparaître un total des dépenses (investissements + fonctionnement) de 70 382.62 €. Les recettes totales sont de 89 493.89 € soit un excédent de 19 111.27 €.

Approuvé à l'unanimité

C.A. BUDGET PRINCIPAL MAIRIE

Dépenses de fonctionnement : 1 527 290.33 €

Recettes de fonctionnement : 1 723 446.94 €

Résultat = 196 156.61 €.

Dépenses d'investissement : 813 379.10 € + report 404 316.10 € soit 1 217 695.20 €

Recettes d'investissement (de l'exercice) : 1 455 529.23 €

= Soit un excédent d'investissement de 237 834.03 €

Restes à réaliser : Dépenses : 238 623.76 € Recettes : 49 582.00 €

Approuvé à l'unanimité

3 Budgets primitifs 2011

BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement : 219 202.37 €

Recettes de fonctionnement : 176 649.00 € + résultat reporté 42 553.37 € soit 219 202.37 €

Dépenses d'investissement : 196 000.00 € + reste à réaliser 62 435.07 € + solde d'exécution à reporter 163 749.17 € soit un total de 422 184.24 €

Recettes d'investissement : 198 284.24 € + Reste à réaliser en recettes : 223 900.00 € soit un total de 422 184.24 €

Le budget total assainissement de la commune s'élève ainsi à 641 386.61 €

Mr Varin regrette que les investissements ne soient pas divisés en différentes opérations.

17 pour, Une abstention

BUDGET ALSH

Dépenses de fonctionnement : 91 511.27 €

Recettes de fonctionnement : 72 400.00 € + résultat reporté 19 111.27 € soit 91 511.27 €

Dépenses d'investissement : 4000.00 €

Recettes d'investissement : 4000.00 €

Le budget total ALSH de la commune s'élève ainsi à 95 511.27 €.

Approuvé à l'unanimité

BUDGET PRINCIPAL MAIRIE

Dépenses de fonctionnement : 1 890 157.11 € (le budget primitif 2010 s'élevait à 1 666 996.00 €)

Recettes de fonctionnement : 1 890 157.11 €

Dépenses d'investissement : 683 474.20 € + reste à réaliser 238 623.76 € soit total de 922 097.96 €

Recettes d'investissement : 634 681.93 € + Reste à réaliser en recettes : 49 582.00 €

Le budget total de la commune s'élève ainsi à 2 812 255.07 €.

Les prévisions en matière de dépenses de fonctionnement concernant le personnel sont fixées à 789 350.00 € au lieu 744 150.00 € en 2010. Les charges de caractère général (chapitre 011) ont évolué, passant de 505.100 € en 2010 à 573 050.00 €. Cela est du à la hausse des prix de l'énergie.

Mr Brachet explique à Mr Barlerin les différentes étapes de transfert au profit de la Communauté de Communes de Tulle. Mr Barlerin n'est pas d'accord avec les explications données par Mr Brachet et regrette qu'elles ne soient pas plus claires.

M. Brachet donne des explications sur les diverses opérations du budget d'investissement.

Approuvé à l'unanimité

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :

Mise en place d'une fiscalité mixte additionnelle qui ne modifiera pas le taux d'imposition global des administrés.

	Commune 2010	Com'com 2011	Commune 2011
Taxe habitation	10.06 %	2.45 %	7.61 %
Taxe foncière	20.57 %	5.56 %	15.01 %
Foncier non bâti	98.05 %	19.21 %	68.12 %

4 Classement des voies communales et répertoires des chemins ruraux (annule et remplace la délibération 84-210

Dans le cadre de sa mission d'A.T.E.S.A.T., la D.D.T. Agence Moyenne Corrèze a remis une proposition de nouvelle classification des voies communales et des chemins ruraux.

La cartographie et les tableaux répertorient :

- ✓ Les voies communales à caractère structurant : 13,650 kms
- ✓ Les voies communales ordinaires : 21,725 kms
- ✓ Les voies communales à caractère de rues : 8,517 kms
- ✓ Les voies communales à caractère de places : 6 150 m2
- ✓ Les chemins ruraux : 11,090 kms

Sont tour à tour examinés.

Approuvé à l'unanimité

5 Choix prestataire achat nacelle

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 25 mars 2011. C'est l'entreprise CAUBEIGT Jean Michel qui a été retenue pour un montant de 11 800 € HT (14 112.80 € TTC) subventionné à 25 %

Approuvé à l'unanimité

6 Aménagement salle informatique Automne Seilhacois

Des travaux d'électricité et de plâtrerie-peinture seront réalisés pour un montant de 3 760.94 HT (4 498.08 € TTC) subventionné à 25 %

Approuvé à l'unanimité

7 Demande stationnement supplémentaire Géraudie

Michèle Courbier, 1^{ère} adjointe, donne lecture d'une demande présentée par la Société Géraudie sollicitant un stationnement supplémentaire. Elle précise que c'est une commission préfectorale, après délibération du conseil municipal qui donne l'autorisation de stationnement et qu'il n'y a pas lieu de signer une convention avec la Mairie.

Approuvé à l'unanimité

8 Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité pour 2011

Le montant de 183 € est proposé pour la redevance ERDF pour l'année 2011.

Approuvé à l'unanimité

9 Choix prestataire achat de véhicules et d'équipements spécifiques pour la voirie

La commission d'appels d'offre s'est réunie le 19 avril 2011 et a retenu les entreprises ci-dessous :

Lot 1 : achat de véhicules pour les services administratifs, micro crèche, ALSH

Tulle Automobile 7 874.71 € H.T.

Lot 2 : achat de véhicule pour les services techniques - **infructueux** - offres trop chères - un véhicule d'occasion sera recherché

Lot 3 : achat d'un tracteur

SAS Juillard Condat Seilhac 18 812.71 € HT

Lot 4 : achat d'une lame de déneigement

SAS Juillard Condat Seilhac 3 260.87 € HT

Approuvé à l'unanimité

10 Dénomination lieux publics, rues, routes et impasses

Monsieur le Maire explique que de nouvelles habitations se sont construites sur la commune dans des lieux qui ne portent actuellement aucun nom ; ce qui pose des problèmes, notamment pour les services postaux.

Il est proposé :

- rue de la Gendarmerie : Impasse Suzanne VALADON

- rue desservant la parcelle AP 603 : Impasse Paul CEZANNE

Approuvé à l'unanimité

11 Avenant n°1 élargissement et renforcement de la voie communale de Serre

Cet avenant concerne une plus value sur des travaux supplémentaires réalisés pour un montant de 1 698 € H T

Approuvé à l'unanimité

12 Vente de terrains au Puy Pinson

Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur et Madame BORDES Michel souhaitent acquérir la parcelle de terrain N° AV 513 (1 500 m²) au lieu dit Puy Pinson appartenant à la commune de SEILHAC. Le prix est fixé à 10 €/m²

Approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur et Madame Gounet Fabrice souhaitent acquérir la parcelle de terrain N° AV 515 (2 028 m²) au lieu dit Puy Pinson appartenant à la commune de SEILHAC. Le prix est fixé à 10 €/m²

Approuvé à l'unanimité

13 Cotisation instance de coordination gérontologique du canton de Seilhac

La cotisation est fixée à 0.55 € /habitant. Le maire précise que le montant de la cotisation s'élèvera à 993.30 € pour l'année 2011.

Approuvé à l'unanimité

14 Révision loyer logement perception

Délibération annulée

15 Enfouissement des réseaux de télécommunication programme 2011 Avenue de la gare

Monsieur le Maire informe le conseil que le Bureau d'études DEJANTE à Malemort, a été retenu comme Maître d'œuvre pour cette opération. Il vient de présenter un dossier technique avec un devis estimatif s'élevant à 15 189 € HT soit 18 166 € TTC pour la réalisation des travaux.

Approuvé à l'unanimité

16 Questions